

Edito

Ce numéro entend mettre l'accent sur la question du devenir du nucléaire. Quasiment passée sous silence par la programmation pluriannuelle de l'énergie, cette question s'est montrée particulièrement conflictuelle à l'occasion du débat présidentiel.

En effet, si l'objectif de déploiement des énergies renouvelables a fait l'objet d'un relatif consensus parmi les candidats à l'élection présidentielle – à l'exception de Marine Le Pen qui souhaite stopper le développement de l'éolien – la question du devenir du nucléaire a, quant à elle, révélé de profondes divergences.

Alors que les candidats de gauche entendent sortir du nucléaire, Emmanuel Macron préfère maintenir l'objectif de réduction de la part du nucléaire, tandis que la candidate du Front National prévoit, au contraire, de développer cette filière. La fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, déjà fortement conditionnée par le décret du 8 avril 2017, s'en trouve dès lors particulièrement incertaine.

Julie Laussat, docteure en droit public et chercheure associée Pau Droit Énergie, proposera, à cet égard, quelques pistes de réflexion.

La question du devenir des réseaux fermés d'électricité, *a priori* moins épineuse, n'est pas pour autant résolue tant le régime qui les encadre, prévu par l'ordonnance du 15 décembre 2016, apparaît contraignant.

Cécile Fontaine, avocate chez Fidal, exposera, dans cette revue, son point de vue sur cette thématique.

Chers lecteurs et acteurs du monde de l'énergie, bonne lecture !

